

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: C.N.252.1997.TREATIES-4 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
CONCLUE A MONTEGO BAY (JAMAÏQUE) LE 10 DECEMBRE 1982

DESIGNATION D'ARBITRES PAR LA FEDERATION DE RUSSIE
EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION

ETAT A JOUR DE LA LISTE DES CONCILIEATEURS ET ARBITRES DESIGNER
EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DES ANNEXES V ET VII DE LA CONVENTION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

I

Le 26 mai 1997, le Gouvernement de la Fédération de Russie a
notifié au Secrétaire général que Mssrs Vladimir S. Kotliar et Vladimir
N. Trofimov ont été désignés comme arbitres aux fins des dispositions
de l'article 2 de l'annexe VII de la Convention susmentionnée.

II

Au 26 mai 1997, les Etats suivants avaient notifié au Secrétaire
général leurs désignations respectives en tant que conciliateurs et
arbitres aux fins des dispositions de l'article 2 des annexes V et VII
de la Convention susmentionnée :

<u>Participant</u>	<u>Désignations</u>
République tchèque	Dr. Vladimir Kopal, conciliateur et arbitre
Allemagne	Madame le Docteur Renate Platzoeder, arbitre
Fédération de Russie	Vladimir S. Kotliar, arbitre Vladimir N. Trofimov, arbitre
Sri Lanka	Hon. M.S. Aziz, P.C., conciliateur et arbitre S. Sivarasan, P.C., conciliateur et arbitre (Prof.) Dr. C.F. Amerasinghe, conciliateur et arbitre A.R. Perera, conciliateur et arbitre
Soudan	Sayed/Shawgi Hussain, arbitre Dr. Ahmed Elmufti, arbitre Dr. Abd Elrahman Elkhalifa, conciliateur Sayed/Eltahir Hamadalla, conciliateur

Le 30 juin 1997

SS

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées